

Accueil de Loisirs 9 ans et plus

Enfants nés en 2011 et avant

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Date de naissance :.../.../...

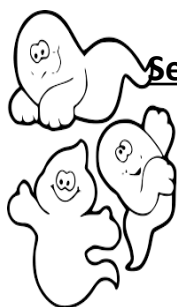
E.mail : _____

Allergie grave nécessitant PAI, précisez :

Votre enfant sera accueilli à **BLASLAY**, dans les locaux du Centre de Loisirs Petite Rivière.

Semaine du 19 au 23 octobre

Semaine du 26 au 30 octobre



C'EST TOI QUI CHOISIS !!!

lundi 19 octobre	<input type="checkbox"/>	lundi 26 octobre	<input type="checkbox"/>
mardi 20 octobre	<input type="checkbox"/>	mardi 27 octobre	<input type="checkbox"/>
mercredi 21 octobre	<input type="checkbox"/>	mercredi 28 octobre	<input type="checkbox"/>
Jeudi 22 octobre mini-camp (8,00€)	<input type="checkbox"/>	Jeudi 29 octobre mini-camp (8,00€)	<input type="checkbox"/>
vendredi 23 octobre	<input type="checkbox"/>	vendredi 30 octobre	<input type="checkbox"/>

C'est toi qui choisit !!!

C'est toi qui établis le programme d'activités selon tes envies !

Tu es libre de décider et de choisir !

L'équipe d'animation sera là pou t'aider...

Nous te réservons quelques surprises...



GARDERIE

A **BLASLAY**, au Centre de Loisirs : **Matin (7h15-8h30)** **Soir (18h-18h45)**

Attention : En raison des contraintes d'accueil liées à la crise sanitaire pas de navette pendant les vacances de la Toussaint.

Les 6 – 15 ans ne pourront pas être accueillis à la garderie de Neuville, ils devront tous être déposés et récupérés à BLASLAY.

Clôture des inscriptions le vendredi 9 octobre 2020.

Du 14 au 18 septembre la priorité est donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

Pas de remboursement en cas d'annulation après le 9 octobre 2020.

Merci de retourner le dossier **complet** au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières – Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU accompagné du règlement du séjour (sans les garderies), par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de **L'ARNOVEL**.

Je soussigné(e) Mr/Mme.....atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.

Signature du Responsable Légal :

NE PAS REMPLIR
Reçu le :



Vacances de la Toussaint 2020

ACCUEIL DES 6-15 ANS AU CENTRE DE LOISIRS DE BLASLAY DU 19 au 30 octobre 2020.

Comment calculer votre quotient familial ?

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA (toutes les familles percevant des allocations familiales, aides au logement, prime d'activités...) nous prenons en compte le quotient familial indiqué par « CAF PRO » au moment de l'inscription. Merci de fournir un justificatif de l'année en cours. **En l'absence de justificatif, le tarif maximal (QF > à 1201) est appliqué.**

Attention, au 1er janvier de chaque année les quotients familiaux sont remis à jour par la CAF et la MSA. Cela peut demander quelques jours le temps de l'actualisation.

TARIFS

Les inscriptions se font uniquement sur 3, 4 ou 5 jours
(journées au choix à répartir sur une même semaine).

ATTENTION : la priorité sera donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

QUOTIENT FAMILIAL	Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou			Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter
	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	
-450	40,80 €	54,40 €	68,00 €	10,00€ au prix du forfait 5 jours
De 451 à 700	46,50 €	62,00 €	77,50 €	
De 701 à 850	51,90 €	69,20 €	86,50 €	8,00€ au prix du forfait 4 jours
De 851 à 1000	59,40 €	79,20 €	99,00 €	
De 1001 à 1200	62,40 €	83,20 €	104,00 €	6,00€ au prix du forfait 3 jours
+ de 1201	65,10 €	86,80 €	108,50 €	

Pensez à régler la cotisation pour l'année 2020
(valable du 01/01/20 au 31/12/20)

9,00€ par famille

Demi-tarif sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides) à partir du 3ème enfant (le plus jeune) inscrit au Centre de Loisirs, à la même période que ses frères ou sœurs.

Réduction non applicable si l'un des 3 enfants participe à une autre activité (camp, semaine spécial ados) ou s'il est absent une ou plusieurs journées.

La famille réglera au minimum un forfait de 16€ pour 4 jours et 20€ pour 5 jours.

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT POITOU - 10 boulevard de l'Europe - 86170 NEUVILLE DE POITOU ■

ARNOVEL - Association de la Région de Neuville pour l'Organisation de Vacances Educatives et de Loisirs

Association loi 1901 - Agréée Jeunesse et Sport N° 086ORG0062 - Banque Crédit Mutuel N° 15749 36403 00010005402 13 - Agréée Education Nationale N° 1A 86 030 01 46



Participation financière des communes

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours		Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Avanton	8,10 €	10,80 €	13,50 €	Saint Martin la Pallu (Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)	9,00 €	12,00 €	15,00 €
Chabournay	9,00 €	12,00 €	15,00 €	Villiers	12,00 €	16,00 €	20,00 €
Cissé	8,70 €	11,60 €	14,50 €	Yversay	8,70 €	11,60 €	14,50 €
Neuville	10,20 €	13,60 €	17,00 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix de la semaine. **N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.**

PAS DE NAVETTE PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT EN RAISON DES CONTRAINTES D'ACCUEIL LIEES A LA CRISE SANITAIRE

GARDERIES

A régler à la réception de la facture

Pas de garderie à Neuville pour les enfants de 6 – 15 ans. Tous les enfants de 6-15 ans seront accueillis au centre de Loisirs de Blaslay

MATIN : 7h15 à 8h30

1,80€

SOIR : 18h00 à 18h45

0,90€

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h45 sera facturé 2,00€ par quart d'heure supplémentaire ceci afin de couvrir les charges salariales du personnel.

Horaire du centre de Loisirs « Petite Rivière » à Blaslay :

8h30 (possibilité de déposer les enfants jusqu'à 9h15)

18h00 (possibilité de récupérer les enfants à partir de 17h00)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT POITOU - 10 boulevard de l'Europe - 86170 NEUVILLE DE POITOU

ARNOVEL - Association de la Région de Neuville pour l'Organisation de Vacances Educatives et de Loisirs

Association loi 1901 - Agréée Jeunesse et Sport N° 086ORG0062 - Banque Crédit Mutuel N° 15749 36403 00010005402 13 - Agréée Education Nationale N° 1A 86 030 01 46